

Sources et méthodologie utilisée

Les données utilisées et représentées dans cet atlas sont majoritairement des cartes de densité réalisées à partir du recensement agricole de 2020. Dans cette enquête, la plus fine localisation indiquée est le lieu-dit du siège de l'exploitation. La méthode de lissage a été utilisée (kernel smoothing) permettant de répartir une donnée quantitative sur une surface, produisant une densité sur la zone d'étude précisée. Ainsi, les cartes lissées montrent une représentation des tendances mais ne précisent pas finement la localisation des exploitations ou des surfaces concernées.

Des données de la Politique Agricole Commune (PAC) constituées par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) permettent de présenter le parcellaire agricole et son évolution. Ces données géolocalisées correspondent aux surfaces déclarées (indication des cultures principales) par les demandeurs PAC, après instruction administrative et contrôles sur place éventuels.

Un encadré « A retenir » a été inséré sur chaque carte avec les chiffres importants et quelques définitions, permettant d'aider à la lecture rapide.

Définitions et sigles

ASP : Agence de Services et de Paiement

CPCS : Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre

CTICS : Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre

ETP : Equivalent Temps Plein

HVE : Haute Valeur Environnementale

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels

IGP : Indication Géographique Protégée

INAO : Institut National de l'Origine et de la qualité

IRIS : Îlot Regroupé pour l'Information Statistique – périmètre ayant une population entre 1 800 et 5 000 habitants, homogène quant au type d'habitat et dont les limites correspondent aux grandes coupures du tissu urbain (INSEE).

MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet Alimentaire Territorial

Production brute standard : par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, elle donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques (micro ou grandes exploitations par exemple).

REAP AAOI : Réseau des Etablissements Agricoles Professionnels Afrique Australe Océan Indien

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SAU : Surface Agricole Utilisée, qui comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

